

COMPARATIF DES RÉPONSES DES PARTIS POLITIQUES

Le texte du mémorandum CNE Universités – Recherche en vue des élections régionales et communautaires du 9 juin 2024 est consultable sur : <https://www.desy.ucl.ac.be/node/1033>

Nous avons demandé aux partis politiques représentés au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles leur position (de préférence, par oui ou par non), sur quelques-unes des revendications épinglées dans le mémorandum de la CNE Universités-Recherche.

Voici les réponses de ces partis.

Nous avons attribué un feu vert lorsque la réponse est oui à notre revendication, un feu rouge lorsque la réponse est non, et un feu orange lorsque la réponse est imprécise.

LISTE DES REVENDICATIONS

1. HARMONISER VERS LE HAUT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION DES
CLARIFICATION DES DIVERS STATUTS SOCIAUX DES BOURSIER·ES DE DOCTORAT ET DE POST-
DOCTORAT, NOTAMMENT DES BOURSIER·ES HORS UE
2. AUGMENTER LES SALAIRES DU PERSONNEL ASSISTANT·E SOCIAL·E, INFIRMIER·ES ET LOGOPÈDES
3. NÉGOCIER DES CRITÈRES D'ÉVALUATION QUALITATIFS DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE ET DES MANDATAIRES
PERMANENTS DU FNRS
4. HARMONISATION DES MONTANTS DU COMPLÉMENT DE RÉMUNÉRATION POUR LES MANDATAIRES
PERMANENTS FNRS QUI ONT UNE CHARGE PARTIELLE ACADÉMIQUE DANS LES UNIVERSITÉS EN FWB
5. FINANCEMENT DU REMPLACEMENT DU PERSONNEL ACADÉMIQUE EN INCAPACITÉ DE LONGUE DURÉE
6. CRÉER UN FONDS DE COMPENSATION EUROPÉEN POUR GARANTIR L'ACCÈS ET LE FINANCEMENT DES
ÉTUDIANTS EUROPÉENS NON RÉSIDENTS
7. SUPPRESSION, OU À DÉFAUT ASSOUPPLISSEMENT, DE LA NORME LÉGALE QUI IMPOSE QUE LES DÉPENSES DE
PERSONNEL DES UNIVERSITÉS NE DÉPASSENT PAS 80 % DE L'ALLOCATION DE FONCTIONNEMENT
8. GESTION CENTRALISÉE DES STATISTIQUES DU PERSONNEL DES UNIVERSITÉS PAR L'ARES ET NON PLUS PAR
LE CREF

1. Harmoniser vers le haut les conditions de travail et de rémunération des Clarification des divers statuts sociaux des boursier-es de doctorat et de post-doctorat, notamment des boursier-es hors UE

MR

FEU ROUGE

Non : la bourse ne constitue pas un salaire. Les universités ne payent pas systématiquement des cotisations sociales : cela relève de leur autonomie.

DéFI

FEU VERT

Oui

Les Engagés

FEU VERT

L'amélioration générale des conditions pour les chercheurs et les académiques pourrait encourager des clarifications et améliorations des statuts sociaux des boursiers. La clarification des statuts sociaux des boursiers de doctorat et de post-doctorat, notamment des boursiers hors UE, est nécessaire pour garantir l'équité et la justice sociale dans le système éducatif de la FWB. En clarifiant les droits et les avantages sociaux auxquels ces boursiers ont droit, la FWB assure une protection adéquate aux chercheurs en formation et favorise leur intégration dans la communauté académique.

ecolo

FEU VERT

Oui. Aujourd'hui, les chercheuses et chercheurs sont traités selon des règles différentes selon leur source de financement. Nous harmoniserons leurs conditions de rémunération et leur cadre de travail en privilégiant systématiquement le système le plus favorable.

PS

FEU VERT

Le PS est favorable à une plus grande harmonisation des différents statuts des chercheurs afin de renforcer leurs droits.

ptb

FEU VERT

Oui

2. Augmenter les salaires du personnel assistant·e social·e, infirmier·es et logopèdes En alignant leurs barèmes sur ceux du personnel administratif des hautes écoles

MR

FEU VERT

Oui, cela pourrait permettre d'augmenter l'attractivité de ces fonctions au sein des universités.

DÉFI

FEU VERT

Oui

Les Engagés

FEU VERT

Les Engagés prônent la revalorisation de ces filières et leur attractivité. Les assistants sociaux, infirmiers et logopèdes dans les universités de la FWB sont souvent rémunérés selon des barèmes inférieurs à ceux du personnel administratif des hautes écoles, ce qui peut affecter la motivation et la rétention de ces professionnels essentiels. Les Engagés suggèrent une harmonisation des salaires pour ces métiers avec ceux du personnel administratif, ce qui représenterait une reconnaissance de leur importance équivalente dans le cadre universitaire. Une telle mesure permettrait non seulement d'améliorer les conditions de vie de ces travailleurs mais aussi de valoriser leurs rôles cruciaux dans le soutien aux étudiants et dans le fonctionnement global des institutions. De plus, cela pourrait aider à attirer plus de candidats qualifiés dans ces domaines, où il existe souvent une pénurie de professionnels formés.

ecolo

FEU VERT

Oui, face aux pénuries dans ces métiers de soins, nous plaçons pour une revalorisation des salaires et donc des barèmes pour ainsi redonner des perspectives.

PS

FEU ORANGE

Pour le PS, les augmentations barémiques doivent être maintenues selon les barèmes objectifs en vigueur et selon les accords obtenus par les partenaires sociaux dans le cadre de la concertation sociale.

ptb

FEU VERT

Oui

3. Négocier des critères d'évaluation qualitatifs du personnel scientifique et des mandataires permanents du FNRS

en concordance avec les principes de l'accord « Coalition for Advancing Research Assessment » (CoARA)

MR

FEU ORANGE

Non : le FNRS et les universités ont signé cet accord et devront donc le respecter. Par ailleurs, 700.000 € ont été accordés aux universités pour développer les outils nécessaires. La proposition de ne plus évaluer les chercheurs de plus de 60 ans, n'est pas compatible avec la liberté qui leur est laissée.

DéFI

FEU ROUGE

Non

Les
Engagés

FEU VERT

L'engagement à améliorer les conditions de travail des chercheurs pourrait impliquer un soutien à l'alignement des critères d'évaluation avec des normes reconnues et équitables. L'harmonisation des critères d'évaluation du personnel scientifique et des mandataires permanents du FNRS avec les principes de l'accord CoARA est essentielle pour garantir l'équité et la transparence dans l'évaluation des chercheurs.

ecolo

FEU VERT

Oui, Les chercheurs et chercheuses sont fortement mis sous pression par la course à la publication. Nous initierons une réflexion sur la redéfinition des critères d'évaluation de la contribution d'un chercheur ou d'une chercheuse à son champ scientifique favorisant le travail collaboratif, l'interdisciplinarité, l'originalité, le service à la société et la communication au grand public des résultats de ses recherches.

PS

FEU VERT

Le PS est pour l'application des principes de l'accord CoARA. Nous souhaitons sortir des critères purement bibliométriques et l'introduction de critères davantage basées sur la qualité, et ce, notamment, pour amoindrir les effets de genre (cfr « Proposition de résolution visant à soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans leur lutte contre les discriminations genrées » proposée par le PS).

ptb

FEU VERT

Oui

4. Harmonisation des montants du complément de rémunération pour les mandataires permanents FNRS qui ont une charge partielle académique dans les universités en FWB



FEU ROUGE

Non : cela relève directement des universités. Un ministre ne pourrait que soutenir l'initiative mais en aucun cas l'exiger. Les syndicats devraient plutôt adresser cette revendication à l'OCN (organe de concertation du FNRS) et surtout aux CA des universités.



FEU VERT

Oui



FEU VERT

L'engagement du parti pour l'amélioration des conditions de travail académique pourrait soutenir l'harmonisation des rémunérations complémentaires, assurant une équité entre les divers rôles académiques. L'harmonisation des montants du complément de rémunération pour les mandataires permanents FNRS qui assument une charge partielle académique dans les universités de la FWB est une mesure essentielle pour garantir l'équité salariale et reconnaître la contribution des chercheurs à l'enseignement supérieur.



FEU VERT

Oui, pour limiter les différences de traitement en fonction de l'Université qui délivre le complément.



FEU VERT

Le PS est favorable à une plus grande harmonisation des montants du complément de rémunération pour les mandataires permanents FNRS. Une telle mesure devrait s'inscrire dans le cadre de la prochaine programmation sociale.



FEU VERT

Oui

5. Financement du remplacement du personnel académique en incapacité de longue durée



FEU VERT

Oui



FEU VERT

Oui



FEU VERT

Le programme des Engagés, par son engagement envers une meilleure gestion des ressources universitaires, pourrait soutenir le financement nécessaire pour remplacer le personnel académique lorsqu'il est en incapacité de travail de longue durée. Le financement du remplacement du personnel académique en incapacité de travail est crucial pour assurer la continuité et la qualité de l'enseignement supérieur dans la FWB. En garantissant des ressources adéquates pour remplacer les enseignants et les chercheurs absents pour cause de maladie ou d'incapacité, la FWB protège les intérêts des étudiants et maintient les standards académiques élevés.



FEU VERT

Oui, pour éviter que la pression déjà importante sur le personnel des établissements soit alourdie en cas de maladie, le financement du remplacement doit être assuré.



FEU VERT

Le PS a réglé, par le passé, la question du financement du remplacement des congés de maternité. Il est pour le remplacement du personnel académique en incapacité de travail de longue durée. Une telle mesure devrait également s'inscrire dans le cadre de la prochaine programmation sociale.



FEU VERT

Oui

6. Créer un fonds de compensation européen pour garantir l'accès et le financement des étudiants européens non résidents

ou, à défaut, conclusion d'accords bilatéraux entre pays, particulièrement avec la France



FEU ROUGE

Non. Cette question d'un fonds de compensation est recherchée depuis longtemps (20 ans au moins) au niveau bilatéral avec la France. Cela n'a jamais abouti et n'aboutira probablement jamais, car cela n'a pas d'intérêt pour la France.

Au niveau européen, il y a eu des débuts de discussion à ce sujet dans le cadre de la Présidence belge. Mais cela est très loin d'aboutir, sans certitude que cela pourra aboutir un jour.

Au niveau du cabinet, nous sommes plus en faveur du modèle de financement proposé par Yzerbyt et Vandenberghe (l'ARES vient de finaliser une analyse à ce sujet). Malgré le fait que cela ne soit pas tout à fait la même chose, cela est plus réaliste d'un point de vue pratique.



FEU VERT

Oui



FEU VERT

Notre programme reconnaît la nécessité de gérer les frais des étudiants non-résidents UE, ce qui indique un soutien pour des solutions qui pourraient équilibrer financièrement l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants, résidents ou non. L'action politique pour la création d'un fonds de compensation européen figure au cœur de notre programme dans la partie sur le refinancement de l'enseignement supérieur. C'est un point central du programme que nous défendons régulièrement (Parlement FWB, Presse). Une autre solution serait la conclusion d'accords bilatéraux avec certains pays. Ces solutions sont essentielles pour promouvoir l'accès équitable à l'enseignement supérieur dans la FWB et éviter le définancement par étudiant (c'est la tendance actuelle). En recherchant des solutions au niveau européen ou international, la FWB renforce sa capacité à attirer des étudiants talentueux et diversifiés, contribuant ainsi à l'enrichissement de la vie universitaire et à la promotion de la diversité culturelle. Cette action politique démontre également l'engagement de la FWB en faveur de la coopération internationale et de la mobilité académique.



FEU VERT

Oui, nous sommes favorables à une solution solidaire quant à l'accès à notre enseignement supérieur. Nous sommes convaincu.es qu'il est nécessaire de conserver un système accessible et que si notre enseignement accueille des étudiant.es européen.nes non résident.es, les pays de résidence doivent contribuer.



FEU VERT

Dans le cadre de financement alternatif, le PS posera quatre balises :

- 1°. Le financement de l'enseignement doit rester public. Il faut éviter toute forme de marchandisation ;
- 2°. Les propositions de financement alternatives au système actuel pourraient être mises en débat à la condition qu'elles continuent à garantir et à renforcer la poursuite des objectifs principaux de l'enseignement supérieur, comme l'accessibilité et l'excellence de la formation ;
- 3°. Au niveau de l'accessibilité, le coût des études ne pourra pas faire l'objet d'une quelconque augmentation ;
- 4°. Pour le PS, il est également important que notre enseignement reste accessible aux étudiants étrangers et étudiantes étrangères dont les ressources économiques sont limitées.

Afin de prendre en compte la fréquentation importante d'étudiants étrangers dans certains cursus, le PS propose de prévoir un système au niveau européen qui permet d'octroyer une compensation financière pour un Etat s'il accueille plus d'étudiants de l'Union européenne qu'ils n'en envoient dans les autres pays.



FEU VERT

Oui

7. Suppression, ou à défaut assouplissement, de la norme légale qui impose que les dépenses de personnel des universités ne dépassent pas 80 % de l'allocation de fonctionnement



FEU ROUGE

Non



FEU VERT

Oui



FEU VERT

Une meilleure gestion financière des universités pourrait permettre une révision de telles normes pour les adapter mieux aux réalités actuelles. La suppression ou l'assouplissement de la norme limitant les dépenses de personnel des universités à 80 % de l'allocation de fonctionnement est une mesure importante pour garantir la flexibilité budgétaire et la gestion efficace des ressources humaines dans la FWB. En levant cette contrainte, la FWB permet aux universités de mieux adapter leurs effectifs en fonction de leurs besoins spécifiques, tout en préservant la qualité et la diversité de l'enseignement et de la recherche. Cette mesure favorise également l'autonomie institutionnelle et la responsabilisation des universités dans la gestion de leurs ressources humaines.



FEU VERT

Une réflexion doit être ouverte sur le sujet, dans un contexte de surcharge importante pour les personnels dû au système d'enveloppe fermée.



FEU VERT

Pour le PS, la règle des 80% peut être assouplie afin, notamment, de ne pas pénaliser les institutions qui font le choix de ne pas externaliser certaines missions.

Le PS souhaite réformer l'ensemble des mécanismes de financement en défendant notamment les trois balises suivantes.

- Premièrement : orienter les financements pour s'assurer qu'une partie suffisante soit mobilisée pour les aides à la réussite et l'encadrement de tous·tes les étudiants·es, et en particulier les plus précarisés·es.
- Deuxièmement : instaurer des incitants à la collaboration entre les établissements, notamment entre les universités et hautes écoles, pour lutter contre la concurrence et faciliter les passerelles entre les cursus ;
- Troisièmement : revoir les pondérations actuelles qui octroient des financements supplémentaires à certains cursus. Cette réforme devra être menée en collaboration avec les représentants des établissements, des étudiants et des travailleurs de l'enseignement supérieur.



FEU VERT

Oui

8. Gestion centralisée des statistiques du personnel des universités par l'ARES et non plus par le CRef



FEU VERT

Oui, il convient de lier cette problématique avec e-paysage.



FEU VERT

Oui



FEU VERT

La gestion des statistiques du personnel des universités par l'ARES au lieu du CREF, conformément au décret Paysage, constitue une mesure visant à rationaliser et à centraliser la collecte et l'analyse des données relatives au personnel académique. Cette transition vers l'ARES permet une coordination plus efficace des informations sur le personnel universitaire, facilitant ainsi la planification stratégique et la prise de décision en matière de ressources humaines dans l'enseignement supérieur. En confiant cette responsabilité à l'ARES, la FWB s'aligne sur les recommandations du décret Paysage visant à renforcer la gouvernance et la gestion du système d'enseignement supérieur dans la région. Nous attendons particulièrement la mise en œuvre de la plateforme E-Paysage sur ce point.



FEU VERT

Oui, l'accès aux chiffres de l'enseignement supérieur est primordial dans l'élaboration de politiques publiques adaptées aux réalités de terrain.



FEU VERT

Au-delà du renforcement des capacités de pilotage de l'administration sur la question de l'offre, vu les défis en cours au sein de l'enseignement supérieur (taux d'échec important, précarisation croissante, augmentation de la fréquentation), le PS entend renforcer les outils de pilotage et de régulation dont doivent bénéficier les pouvoirs publics pour renforcer l'accessibilité de l'enseignement supérieur, les collaborations entre établissements et la bonne utilisation des moyens publics. Le déploiement de l'e-paysage constitue un outil permettant d'avoir une meilleure visibilité sur le parcours des étudiants session après session.



FEU VERT

Oui